
Programme de Sensibilisation

MAÎTRISER LE RISQUE PROFESSIONNEL LIÉ À LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (employeur et/ou manager, instance)

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes - Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent : employeurs et/ou managers.



Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Comprendre les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives,
- Éviter les pièges en cas de syndrome aigu, dans la mise en place de politiques de prévention.



Description

- Repérer le plus tôt possible un problème de consommation potentielle,
- Mettre en place une conduite à tenir face à un syndrome aigu,
- Éviter les pièges et contre-attitudes face à la personne concernée,
- Dialoguer avec les autres acteurs,
- Organiser le retour au travail d'un salarié ayant eu un soin lié aux substances psychoactives,
- Mettre en œuvre et respecter la réglementation,
- Initier une démarche de prévention sur le sujet en cohérence avec les autres politiques de l'entreprise.



Prérequis

Avoir suivi le module "maîtriser le risque professionnel lié à la consommation de substances psychoactives à destination des salariés".



Modalités pédagogiques

- Méthode heuristique : questionnement,
- Méthode démonstrative : exposé interactif avec support power point,
- Méthode applicative : jeux de rôles, études de cas.



Moyens et supports pédagogiques

Un support de cours sera remis aux participants.





Modalités d'évaluation et de suivi

Seront réalisés :

- Un positionnement/ évaluation des acquis à l'entrée en formation
- Une évaluation formative en cours de formation préparant à l'évaluation des acquis.
- Une évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation de fin de formation.



Tarifs

Les frais pédagogiques des prestations du pôle formation sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service de santé au travail MT71.

Cependant, en cas d'absence non justifiée par un cas de force majeure (maladie, grève, intempéries, catastrophe naturelle...) ou d'annulation d'un stagiaire dans les 48h précédent la prestation, MT71 se réserve le droit de facturer la formation sur la base de :

- 60 € HT par formation et par personne.

À partir du 5ème jour ouvré avant le début de la formation, le changement de participant à la session ne sera plus possible.

Les salariés hors département d'une entreprise adhérente à MT71 peuvent participer à une prestation du pôle formation sous réserve d'un nombre suffisant de places, laissé à la discrétion de MT71, pour un montant de 93€ HT par prestation et par personne.

Les intérimaires qui ont bénéficié d'une visite médicale à MT71 datée de moins de deux ans (à la date de la prestation) peuvent bénéficier des prestations du pôle formation dans le cadre de leur cotisation c'est-à-dire sans surcoût pédagogique. En revanche ceux n'ayant jamais été vus en visite médicale par MT71 ou dont la visite date de plus de 2 ans pourront y participer moyennant un montant de 93 euros HT par personne et par prestation.

Les employeurs, conjoints, dirigeants, non-salariés d'une entreprise adhérente à MT 71, membres du bureau non-salariés d'une association adhérente à MT 71 pourront participer aux sensibilisations dont celles consacrées à faciliter l'élaboration du Document Unique Évaluation Risques Professionnels (présentielle et distancielle) à titre gracieux pour contribuer à la prévention de l'entreprise. Concernant les formations, ils devront s'acquitter d'un montant 93€ HT par prestation et par personne pour y participer.



Modalités et délais d'accès

- En complément du module salarié.
- Pour un groupe de 5 à 10 participants.
- Inscription sur le site MT71 suivant le calendrier proposé.
- Sessions intra-entreprise en entreprise ou inter-entreprises dans les locaux MT71.
- Quelques sessions par an, programmation à la demande dans les 6 mois.
- Pour les demandes particulières, vous pouvez nous solliciter via l'onglet contact ou par mail à formation@mt71.fr



Informations sur l'accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

Lorsque la formation a lieu dans l'entreprise, celle-ci assure l'accessibilité aux locaux de formation.